



L'inégale insertion professionnelle des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur Culture

Wided MERCHAOUÏ

20 p., novembre 2018

coll. « Culture études »

Ministère de la Culture

À l'issue de leur premier diplôme, plus d'un tiers (36 %) des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur Culture poursuivent leurs études dans une formation différente ou complémentaire. L'étude porte sur la situation, en 2017 soit trois ans après leur sortie d'études, des 68 % d'étudiants qui n'ont pas poursuivi leurs études et sont entrés sur le marché du travail entre 2012 et 2014.

Un accès rapide au premier emploi en rapport avec le diplôme

Pour la majorité des diplômés de l'enseignement supérieur Culture, la transition entre formation et emploi est rapide : 31 % poursuivent une activité déjà engagée au cours de leurs études et 25 % décrochent un premier emploi moins de trois mois après leur diplôme.

Les diplômés de l'architecture sont nombreux parmi ceux qui accèdent rapidement à un premier emploi en adéquation avec leurs études : 34 % d'entre eux poursuivent une activité engagée pendant leurs études et 27 % dans un délai de trois mois après l'obtention de leur diplôme. Les titulaires d'une habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre, tenus de travailler en entreprise lors de leur dernière année, s'insèrent particulièrement facilement.

Les diplômés du spectacle vivant accèdent eux aussi rapidement à un premier emploi en rapport avec leur formation : 39 % poursuivent une activité déjà engagée et 84 % sont insérés un an après leur diplôme de fin de cycle.

Plus que pour les diplômés des autres filières, l'accès à un premier emploi en lien avec le diplôme des diplômés des arts visuels s'avère long et difficile : 20 % d'entre eux seulement poursuivent une activité commencée pendant leurs études et 41 % dans l'année qui suit. Ce sont plus particulièrement les diplômés des arts plastiques qui sont concernés par une difficulté d'insertion, bien plus que ceux du design.

Près de neuf diplômés sur dix sont en emploi trois ans après leur entrée sur le marché du travail

87 % des diplômés sont en activité trois ans après être entrés sur le marché, soit une proportion légèrement moins importante que pour l'ensemble des diplômés de l'enseignement supérieur (90 %). La plupart des actifs exercent une activité dans le champ de leur diplôme (92 %), tandis que 9 % sont en recherche d'emploi, un peu plus souvent les femmes que les hommes.

Là encore, les diplômés de l'architecture sont les mieux insérés, et au sein de cette population, les architectes habilités à la maîtrise d'œuvre plus que les diplômés d'État, tandis que les diplômés des arts plastiques connaissent une insertion plus difficile : près de huit sur dix sont en emploi dont 79 % dans le champ de leur diplôme, mais souvent en situation de pluriactivité (41 %). Tout comme les diplômés des arts plastiques, ceux des patrimoines sont moins nombreux à être en activité (82 %) et à exercer un emploi pour lequel ils étaient formés, mais recourent moins à la pluriactivité (15 %).

Si le taux d'insertion professionnelle des diplômés du spectacle vivant est élevé (93 % sont actifs trois ans après l'obtention de leur diplôme) dans le champ de leur diplôme (98 % exercent leur activité dans ce cadre), la pluriactivité concerne 55 % d'entre eux, une multi-activité qui suppose la succession et la diversification de projets professionnels.

Une part de plus en plus importante de diplômés Culture travaille à l'étranger

La part des diplômés de l'enseignement supérieur Culture travaillant à l'étranger trois ans après l'obtention de leur diplôme a presque doublé en moins de cinq ans. Un peu plus d'un diplômé actif sur cinq est dans ce cas en 2017. Cette expatriation concerne particulièrement les diplômés hommes du spectacle vivant et des arts plastiques. Souvent motivée par le manque de réseau professionnel à la sortie des études, cette mobilité internationale influe positivement sur la trajectoire professionnelle et peut ensuite faciliter leur insertion sur le marché national.

Des statuts d'emploi qui diffèrent selon la filière et la spécialité du diplôme

Parmi les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur Culture actifs trois ans après l'obtention de leur diplôme, 62 % sont salariés du secteur privé ou d'entreprises publiques. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à exercer une activité salariée (respectivement 64 % et 56 %). Selon les filières, la part d'individus salariés varie : 40 % pour les diplômés en arts plastiques contre 72 % pour ceux de l'architecture.

Près d'un jeune diplômé Culture sur dix est agent (contractuel ou titulaire) de la fonction publique trois ans après l'obtention de son diplôme, dont 41 % parmi les diplômés de la musique et 24 % parmi ceux du patrimoine.

Les indépendants, enfin, sont sur-représentés parmi les diplômés des arts plastiques (50 %) et parmi les hommes diplômés de l'enseignement supérieur Culture (31 % contre 25 % de femmes).

Revenu et temps de travail variables selon les filières

Seuls 10 % des jeunes diplômés actifs perçoivent un revenu supérieur à 35 000 euros par an, tandis qu'un tiers d'entre eux perçoit un faible revenu, inférieur à 15 000 euros. Les disparités de revenus selon la filière d'études se confirment là encore : les diplômés de l'architecture et plus particulièrement les architectes habilités à la maîtrise d'œuvre sont les mieux rémunérés tandis qu'à l'inverse, les diplômés des arts plastiques perçoivent plus souvent de faibles revenus : 62 % des jeunes actifs diplômés de cette filière gagnent moins de 15 000 euros nets annuels.

Parmi les diplômés de l'enseignement supérieur Culture du spectacle vivant, les musiciens bénéficient d'une situation légèrement plus avantageuse que les danseurs.

Quelle que soit la filière, la comparaison des revenus des hommes et des femmes confirme les inégalités salariales entre les deux sexes : les femmes gagnent moins bien leur vie que leurs homologues masculins et sont moins représentées dans les tranches supérieures de revenus. Si les hommes subissent davantage des semaines de travail chargées (24 % travaillent plus de 48 heures hebdomadaires contre 13 % des femmes), c'est aussi que les femmes occupent plus souvent que les hommes des emplois à temps partiel, sans que cela relève toujours d'un choix.

Satisfaction au travail : quatre groupes distincts parmi les diplômés de l'enseignement supérieur Culture actifs

La diversité des conditions d'emploi se traduit par des degrés de satisfaction différents à l'égard de l'emploi. Un peu plus du quart des jeunes diplômés actifs de la Culture sont satisfaits des conditions d'insertion sur le marché de l'emploi, de leur travail et de la perspective d'évolution de leur carrière. Dans ce groupe, on trouve plus d'hommes et de diplômés de l'architecture.

30 % des jeunes diplômés actifs sont optimistes : malgré une insatisfaction par rapport au type de contrat et à la rémunération qu'ils tirent de leur activité, les optimistes restent confiants dans les perspectives d'évolution de leur carrière.

Un quart sont passionnés : ils exercent majoritairement dans le champ de leur diplôme et ont le sentiment d'exercer un métier utile, même s'ils sont plus inquiets que les actifs des deux premiers groupes quant à leurs perspectives d'évolution. Souvent auto-entrepreneurs (22 %), dirigeants d'entreprise (6%) ou artistes auteurs, ils travaillent à horaires variables, plus souvent soit plus de 48 heures soit moins de 20 heures hebdomadaires.

Près d'un jeune diplômé de la Culture actif sur cinq, enfin, est insatisfait des conditions d'insertion, de l'intérêt de son travail et des conditions d'emploi. Plus souvent salariés, ils occupent souvent des emplois précaires avec des contrats courts. Les femmes (62 %) ainsi que les diplômés des arts plastiques (30 %) sont plus nombreux dans ce groupe.

D'une façon générale, les diplômés de l'architecture ont bénéficié de conditions d'emploi plus favorables que ceux des autres filières - rapidité d'accès à l'emploi et salaires élevés - et ils sont 29 % à se situer dans le groupe des satisfaits (29 %). Les diplômés des arts plastiques présentent une part importante d'insatisfaits et une faible part de satisfaits (19 %). Les diplômés du patrimoine et du spectacle vivant sont, eux, majoritairement optimistes (40 % et 38 %).



Ministère de la Culture et de la Communication
Secrétariat général - Service des politiques culturelles et de l'innovation
Département des études, de la prospective et des statistiques
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Etudes-et-statistiques>
contact.deps@culture.gouv.fr
01 40 15 74 38